



Le collège a déposé plusieurs demandes de Services civiques pour l'année 2023-2024.

1- Un/e volontaire « Service civique » sur la mission "**Éducation artistique et culturelle et sport**"

Il s'agira pour le service civique de participer aux dispositifs sportifs en place au collège (APPN, section Rugby) et d'aider l'enseignant d'EPS à animer les séances. Le service civique sera encouragé à proposer une animation sportive sur la pause méridienne, ainsi que de faire vivre la culture du sport : aider à l'organisation d'une manifestation handisport, préparer exposition sur les J.O., notamment.

Objectif citoyen : par ses missions, le service civique aidera à faire vivre au collège les valeurs du sport : le respect, l'entraide, l'écoute, l'attention à l'autre, il/elle fera respecter ces valeurs lors des séances et en animant des ateliers de recherche (exposition).

Actions au quotidien : Le volontaire accompagnera **l'enseignante d'EPS sur le dispositif APPN5ème** : 20 élèves alternent plusieurs sports en plein air sur l'année scolaire et auront besoin d'aide. Il/elle accompagnera aussi les séances de rugby si besoin (section), elle/il participera aux sorties sur temps scolaire en lien avec le sport, enfin, en lien avec l'enseignante-documentaliste elle/il sera invité à organiser, avec des élèves volontaires, **une exposition dans le cadre des J.O.**, et en lien avec la CPE elle/il pourra proposer **des activités sportives (organiser des tournois par exemple) sur la pause méridienne**. Il est attendu du volontaire une autonomie relative mais aussi une passion pour le sport ainsi qu'un intérêt pour le milieu éducatif.

Date de début souhaité de la mission : 01/10/2023 – **24 heures par semaine** – **être âgé de 25 ans maximum** (30 ans pour les personnes en situation de handicap) - Accessibilité - mobilité réduite : OUI Accessibilité - transports en commun : OUI

Le/la volontaire au Service civique reçoit une indemnité mensuelle minimale de 489.59 € net ; une indemnité de 111.35 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ; une indemnité de 111.45 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA)



2- Deux volontaires « Service civique » sur la mission "**actions et projets d'éducation au développement durable**"

Le/la volontaire devra avoir un intérêt pour **l'écologie, le développement durable et l'animation**. Le collège, labellisé E3D [Établissement en Démarche globale de Développement Durable] souhaite développer en lien avec les enseignements mais aussi en partenariat avec des associations une politique forte d'éducation aux questions de l'environnement et de l'écologie.

Objectif citoyen : Le/la volontaire aidera l'enseignant porteur du volet Développement durable, il/elle l'aidera notamment à préparer les réunions des éco-délégués, à trouver des associations susceptibles d'intervenir au collège et créer des partenariats.

Actions au quotidien : animer un atelier Développement durable ; rechercher des informations (avec l'aide de l'enseignante documentaliste par exemple), rechercher des associations partenaires et exposer notre politique, accompagner les élèves éco-délégués dans leurs missions, les aider à organiser des actions et faire avancer leurs idées.

Faire des comptes-rendus des réunions des éco-délégués et diffuser les informations à tous (faire vivre un espace ENT, par exemple).

La/le volontaire devra avoir le goût de la recherche, du travail en équipe et du contact, il/elle sera force de proposition.

Date de début souhaité de la mission : 01/10/2023 – **24 heures par semaine** – **être âgé de 25 ans maximum** (30 ans pour les personnes en situation de handicap) - Accessibilité - mobilité réduite : OUI Accessibilité - transports en commun : OUI

Le/la volontaire au Service civique reçoit une indemnité mensuelle minimale de 489.59 € net ; une indemnité de 111.35 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ; une indemnité de 111.45 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA)

Actions clés : MÉDIATION, INFORMATION, ANIMATION, VALORISATION



3- Un/e volontaire « Service civique » sur la mission "**animation du CDI**"

Le/ la volontaire aidera l'enseignante documentaliste à animer la recherche documentaire, à accompagner les élèves dans leurs travaux de recherche, à organiser, agrémenter le CDI. Il/elle participera à **la politique culturelle de l'établissement**.

Il/elle permettra à l'établissement d'apporter un meilleur service notamment en direction des élèves les plus éloignés de l'école. Il/elle aidera les élèves avec l'outil informatique et aussi suscitera **l'intérêt et la curiosité** des élèves en étude afin qu'ils se rendent au CDI. Il/elle veillera à développer **le goût de la lecture** chez les élèves en participant aux activités proposées et pourra être force de proposition.

Le/la volontaire sera affecté(e) principalement au CDI qui est un espace très dynamique du collège. Il/elle accueillera les élèves en présence de l'enseignante documentaliste. Il/elle aidera les élèves dans **leurs recherches documentaires** aussi bien dans les ouvrages que sur internet. Il/elle pourra aussi aider l'enseignante documentaliste dans la **préparation et l'animation des séances d'éducation aux médias**. Il/elle aidera aussi ses collègues services civiques à organiser des expositions internes au collège.

Enfin, il/elle participera aux **activités culturelles** nombreuses toujours sur le temps scolaire (sorties, accueil d'artistes, etc.)

Le/la volontaire doit avoir le goût de la **recherche documentaire, du livre et de la culture** ou être **curieux/ curieuse** et prêt/ prête à découvrir des nouveautés

Date de début souhaité de la mission : 01/10/2023 – **24 heures par semaine** – **être âgé de 25 ans maximum** (30 ans pour les personnes en situation de handicap) - Accessibilité - mobilité réduite : OUI Accessibilité - transports en commun : OUI

Le/la volontaire au Service civique reçoit une indemnité mensuelle minimale de 489.59 € net ; une indemnité de 111.35 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ; une indemnité de 111.45 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA)

Actions clés : MÉDIATION, INFORMATION, ANIMATION, VALORISATION



4- Deux volontaires « Service civique » sur la mission "**accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté**"

Le/la volontaire sera affecté/e au service Vie scolaire pour faire vivre une politique d'éducation que le collège souhaite développer pour mieux répondre aux besoins de tous les élèves.

Actions au quotidien : En lien avec les assistants d'éducation et encadré/e par le CPE, le/la volontaire proposera des ateliers à caractère éducatif qui répondent aux attentes des élèves : il/elle pourra animer un club jeux de société, un club journal, il/elle pourra apporter son aide ponctuellement lors de séances de devoirs faits pour des élèves en très petits groupes et sans difficulté scolaire. Il/elle saura être force de proposition. Le/la volontaire ne sera jamais affecté/e à de la surveillance passive, au contraire, il/elle devra prendre l'initiative de proposer à un petit groupe d'élèves qui se trouveraient en permanence des activités éducatives et culturelles préparées en amont.

Le/la volontaire doit avoir **le goût de l'animation et être dynamique** ; il/elle aura aussi **le sens des responsabilités**.

Date de début souhaité de la mission : 01/10/2023 – **24 heures par semaine** – **être âgé de 25 ans maximum** (30 ans pour les personnes en situation de handicap) - Accessibilité - mobilité réduite : OUI Accessibilité - transports en commun : OUI

Le/la volontaire au Service civique reçoit une indemnité mensuelle minimale de 489.59 € net ; une indemnité de 111.35 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ; une indemnité de 111.45 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA)

Actions clés : SOUTIEN, ACCOMPAGNEMENT, ANIMATION, VALORISATION



académie
Toulouse



Collège Vercingétorix

MONTECH



5- Un/e volontaire « Service civique » sur la mission "**meilleure information des élèves sur l'orientation** "

Il s'agira pour le/la volontaire de préparer avec l'aide d'une équipe d'enseignants un forum des métiers à destination des élèves de 4ème-3ème. Il/elle aidera également à la circulation des informations générales en direction des élèves (affichage, expositions, livrets, etc.)

Le/la volontaire par son action aidera à une meilleure communication en direction de l'ensemble des élèves du collège et une meilleure préparation des collégiens à l'élaboration du projet d'orientation.

Actions au quotidien : Intégré(e) au comité de pilotage du Parcours avenir qui se met en place à la rentrée, le/la volontaire aidera à l'organisation notamment d'un forum des métiers organisé à l'interne. Il/elle aidera à la création de partenariats, à la recherche de professionnels volontaires pour participer au forum, il/elle aidera à la communication générale sur l'événement et organisera une enquête de satisfaction côté professionnels et côté élèves.

Le/la volontaire devra avoir **le goût du contact, être dynamique et avoir des compétences informatiques si possible (nous pouvons former à ces compétences)**

Date de début souhaité de la mission : 01/10/2023 – **24 heures par semaine** – **être âgé de 25 ans maximum** (30 ans pour les personnes en situation de handicap) - Accessibilité - mobilité réduite : OUI Accessibilité - transports en commun : OUI

Le/la volontaire au Service civique reçoit une indemnité mensuelle minimale de 489.59 € net ; une indemnité de 111.35 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ; une indemnité de 111.45 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA)

Actions clés : MÉDIATION, INFORMATION, ANIMATION, VALORISATION